

terre d'ambitions

Magazine d'information économique
de la Chambre d'agriculture du **CHER**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

Les orientations de la Chambre d'agriculture du Cher en 2018

Chaque année, la Chambre d'agriculture du Cher réalise une publication sur les actions prévues pour l'année à venir. Cette année, retrouvez les 4 orientations principales que les élus et techniciens de la Chambre consulaire vont développer...

suite page 3

DOSSIER

CÉRÉANOV' 2018 : RENDEZ-VOUS LE 17 MAI PROCHAIN

suite page 5

DANS CE NUMÉRO

OUTIL DE VOTRE VALEUR AJOUTÉE :
Zoom sur les orientations de la Chambre
d'agriculture du Cher en 2018 [page 3](#)

DOSSIER :
Céréanov' 2018 : Rendez-vous le 17 mai
prochain [page 5](#)

PERSPECTIVES ET INNOVATIONS :
Les circuits courts, acteurs du manger
local et du développement de filières
[page 10](#)

BRÈVES D'ACTUALITÉS [page 12](#)



Sommaire

Édito

Avec l'arrivée du printemps, nous sommes partagés entre un sentiment d'espoir que la récolte à venir et les cours de nos productions nous donnent une vraie bouffée d'oxygène et l'inquiétude liée aux incertitudes climatiques qui pèsent sur nos récoltes jusqu'à la moisson.

Nous devons construire nos stratégies d'entreprises sur des orientations à moyen terme pour limiter au maximum les aléas. Ce qui évidemment n'empêche pas des ajustements permanents pour nous adapter au contexte.

Les orientations de la Chambre d'agriculture s'inscrivent aussi dans une stratégie à moyen terme, mais chaque année, nous mettons plus l'accent sur des actions particulières qui sont présentées dans ce numéro de « Terre d'ambitions ».

En 2018 un évènement majeur doit nous rassembler, l'organisation d'un nouveau rendez-vous Céréanov'. Pour la première fois outre des animations destinées aux producteurs de grandes cultures, des démonstrations techniques seront organisées pour les éleveurs. La complémentarité grandes cultures/élevage, si présente dans notre département, y sera véritablement visible.

Pour donner des perspectives à nos filières grandes cultures, nous sommes engagés avec l'ensemble des acteurs techniques, économiques, FDSA, JA, dans la définition d'une stratégie pour les grandes cultures de notre département. Dans les pistes qui ressortent, la complémentarité des circuits longs et circuits courts est souvent mise en avant. Nous avons, dans le Cher, à rééquilibrer ces deux sujets, notamment en poursuivant nos actions pour favoriser l'utilisation de nos productions dans la restauration scolaire locale et auprès des consommateurs.

Des projets nous n'en manquons pas, de l'énergie nous en avons, souhaitons que les pouvoirs publics rendent possibles nos envies en simplifiant les réglementations et en agissant en faveur d'une vraie politique de développement économique.

Étienne Gangneron

Président de la Chambre d'agriculture du Cher

OUTIL DE VOTRE VALEUR AJOUTÉE
Zoom sur les orientations de la Chambre d'agriculture du Cher en 2018

▶ page 3

DOSSIER
Céréanov' 2018 : Rendez-vous le 17 mai prochain

▶ page 5

PERSPECTIVES ET INNOVATIONS
Les circuits courts, acteurs du manger local et du développement de filières

▶ page 10

BRÈVES D'ACTUALITÉS

▶ page 12

Chambre d'agriculture du Cher

Directeur de la publication :
Étienne Gangneron

Directeur de la rédaction :
Bruno Guerre

Coordination :
Caroline Collin

Rédaction :
Joachim Thelot

Conception graphique et éditoriale :
Créaplus Communication

Mise en page, réalisation, impression :
Créaplus Communication

Crédit photo :
Chambre d'agriculture du Cher, Joachim Thelot, médiathèque des Chambres d'agriculture

Tirage : 3500 exemplaires

Dépôt légal : ISSN 2117-2757



Zoom sur les orientations de la Chambre d'agriculture du Cher en 2018

L'action de la Chambre d'agriculture du Cher en 2018 s'inscrit dans la continuité des démarches engagées les années précédentes, tout en se voyant renforcée dans plusieurs domaines-clés pour la bonne santé et la pérennité de l'agriculture départementale. Petit tour d'horizon.

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, À L'INSTALLATION DES AGRICULTEURS ET À L'ADAPTATION DES ACTIFS AGRICOLES



Au cœur de l'agriculture, il y a la terre, le bétail, les cultures, mais avant tout des hommes et des femmes sans qui rien ne serait possible. C'est pourquoi l'installation, la transmission, l'emploi et la formation constituent un enjeu prioritaire pour la Chambre d'agriculture, qui ne ménage pas ses efforts dans ce domaine. De nouvelles actions vont notamment être lancées cette année en faveur de la transmission. Les cédants pourront bénéficier d'un appui individuel (étude de repreneabilité, audit de l'exploitation à

céder...) et un programme de formation leur sera proposé afin de préparer cette étape cruciale dans la vie d'un exploitant agricole.

L'accent sera mis sur la communication autour du Répertoire Départ/Installation et du nouveau système d'aides à l'installation inauguré en 2017, tandis qu'un « ferme dating » sera organisé pour rapprocher cédants et candidats à l'installation.

L'accompagnement de ces derniers va par ailleurs être remanié, à commencer par le stage pré-installation de 21 h dont le nouvel intitulé — « Moi, demain, agriculteur, chef d'entreprise! » — illustre la posture entrepreneuriale que doit aujourd'hui endosser le futur exploitant. Un accompagnement spécifique selon le profil des candidats et leurs projets va également être mis en place. Il sera complété par un suivi post-installation enrichi sur les plans techniques,

économiques, administratifs, ainsi que par le partage d'expérience.

Les actifs déjà en place ne sont pas oubliés : la mutualisation de l'offre de formation des Chambres d'agriculture au niveau régional va permettre d'élargir le catalogue et de renforcer l'expertise dans divers domaines. Des stages à destination des agriculteurs, des maîtres d'apprentissage, des salariés et des collectivités seront proposés.

Le projet régional intitulé Gehodes vise de son côté à remettre la gestion des ressources humaines au cœur des préoccupations, car l'homme n'est pas tout à fait un outil de production comme les autres. Des chroniques et webinaires RH participeront à cette sensibilisation.

La Chambre d'agriculture du Cher se donne elle-même les moyens humains de relever ces enjeux en y consacrant l'équivalent de 8,4 postes à temps plein.

CONTRIBUER À L'AUGMENTATION DE LA VALEUR AJOUTÉE



La volatilité du contexte économique, l'évolution des demandes des consommateurs, l'émergence de nouvelles filières... Depuis des années, la Chambre d'agriculture du Cher accompagne les agriculteurs face aux mutations économiques, avec le souci constant de générer de la valeur ajoutée pour leurs exploitations.

Dans un secteur des énergies renouvelables en plein développement, la Chambre soutient ainsi la filière bois-bocage qui possède un fort potentiel

dans le Cher. Études de pré-faisabilité, promotion d'une gestion durable du bocage et de l'agroforesterie, suivi des projets de chaufferies bois et signature de contrats d'objectifs territoriaux sont ainsi à l'ordre du jour en 2018. La méthanisation et le photovoltaïque font eux aussi l'objet d'un accompagnement actif à travers l'émergence et le suivi de démarches collectives (groupe d'achat d'unités de méthanisation notamment). Parallèlement, la pose de compteurs enregistreurs va être proposée aux agriculteurs afin de repérer les postes énergivores et réduire la facture énergétique autant que possible.

Les filières locales ont aussi le vent en poupe. Des initiatives très concrètes sont ainsi à l'œuvre autour des noix et fruits à coques (projet d'une marque territoriale), de la truffe (accompagnement d'un groupe de valorisation), des filières

viticoles, de la production d'œufs et de poulets de chair (en liaison avec le projet de relance de l'abattoir de Blancafort), des agromatériaux (structuration de la filière chanvre) et d'une manière générale en faveur du bio, de plus en plus sollicité par les consommateurs. La Chambre d'agriculture accompagne aussi le développement de la filière légumes du Cher : des formations seront proposées aux producteurs et le partenariat avec le lycée agricole autour d'un espace test dédié au maraîchage sera poursuivi.

Les circuits courts, qui vont souvent de pair avec les productions locales, font également l'objet d'une attention particulière (lire pages 10 et 11).

Enfin, la Chambre assure une veille économique et une analyse prospective (marchés, filières, PAC...) qui permet d'assister les agriculteurs du Cher dans leurs décisions en matière économique.



**OUTIL DE VOTRE
VALEUR AJOUTÉE**

PRÉSERVER LA PRODUCTION AGRICOLE ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS



Agriculture et environnement ont toujours formé un duo indissociable, mais les liens qui les unissent n'ont sans doute jamais été aussi forts. Des liens que la Chambre d'agriculture du Cher s'applique à cultiver avec le souci de préserver l'une sans nuire à l'autre. Son programme d'actions 2018 en faveur de l'environnement, à la fois riche et varié, est à la hauteur de cet enjeu.

En bonne intelligence avec les politiques publiques visant à encadrer l'usage de la ressource naturelle — l'eau en particulier

— et l'impact des activités agricoles sur l'environnement, la Chambre d'agriculture sera ainsi présente dans de nombreux dossiers : projet de Contrat territorial de gestion de l'eau à l'échelle des SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Yèvre-Auron et Cher amont ; préparation du prochain SDAGE (Schéma directeur...) Loire-Bretagne ; partenariat pour les études d'impact des forages agricoles ; suivi des procédures réglementaires spécifiques aux captages d'eau potable ; encadrement de la filière d'épandage des boues en agriculture... Et des formations pour les exploitations récemment classées en zones vulnérables nitrates seront organisées sur la mise en pratique des programmes d'actions.

La Chambre continue par ailleurs d'être un acteur central du réseau des fermes Déphy dont l'objectif est d'acquérir des références pour une utilisation la

plus raisonnée possible des produits phytosanitaires. Des formations sur une gestion de l'azote adaptée aux systèmes d'exploitation seront aussi proposées. L'expérience ainsi acquise vaut aujourd'hui à la Chambre d'agriculture d'aider les collectivités à préparer leur interdiction des produits phyto, dès 2019. D'autres actions visent de leur côté à faire de la nature une vraie partenaire de l'agriculture moderne. Cela passe notamment par la valorisation de la biodiversité fonctionnelle et une connaissance fine des sols : deux démarches que promeut déjà l'institution consulaire en proposant, entre autres, des études de potentiel agronomique. Au total, la Chambre d'agriculture du Cher consacrerait cette année près d'un million d'euros et l'équivalent de plus de dix postes à temps plein à la thématique environnementale.

FAIRE ÉMERGER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS LOCAUX



Par définition, l'agriculture est ancrée dans son territoire. Elle en est une composante essentielle, du point de vue économique, mais aussi social, des paysages, du développement local...

Cet ancrage, la Chambre d'agriculture du Cher veut le cultiver et elle a fait de la proximité avec les territoires l'une de ses priorités de l'année 2018. Bien sûr auprès des Comités agricoles de Pays dont elle assure l'animation et accompagne

les projets, mais également de manière plus élargie auprès des collectivités territoriales et autres acteurs locaux (associations, services publics...).

Les collectivités ne devraient d'ailleurs pas manquer d'être sensibles à cette démarche à l'heure où on leur demande de mettre en œuvre sur leurs territoires des programmes d'actions tels que les « Contrats de solidarité territoriale », le « Plan climat énergie territoriale » ou encore les « Territoires à énergie positive ». Pour leur permettre d'y répondre, la Chambre d'agriculture est en mesure de leur apporter son expertise et, le cas échéant, d'être force de proposition. Elle sera aussi attentive aux projets d'aménagements (routes, carrières...) et à leur impact sur le foncier.

Dans le cas des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux, elle peut réaliser des

diagnostics agricoles et fonciers, en partenariat avec la SAFER. Ce dispositif pourrait même être élargi aux Pays qui, de leur côté, doivent élaborer un « Schéma de cohérence territoriale ». L'enjeu est important, car c'est le territoire de demain qui se décide aujourd'hui.

Cette proximité renforcée se traduira aussi par le soutien de projets de développement local. La Chambre va par exemple accompagner la mise en place dans le Sud-Est du département d'une filière d'engraissement de bovins valorisés en circuits courts, associée à une unité de méthanisation.

Enfin, le renforcement de la présence territoriale de la Chambre d'agriculture du Cher va se traduire très concrètement par l'implantation d'une antenne dans le nord du département. La décision est attendue cette année.

CÉRÉANOV' 2018

Une journée pour découvrir les innovations au service de l'agriculture

L'HISTOIRE DE CÉRÉANOV'

En quatre éditions, Céréanov' est devenu une référence régionale, voire au-delà, sur la question des innovations technologiques dans le monde agricole. L'édition 2018 se tiendra le jeudi 17 mai au lycée agricole.

En 2009, la Chambre d'agriculture du Cher, la FDGEDA, le lycée agricole de Bourges-Le Subdray et la FRCUMA unissaient leurs forces pour créer un événement destiné à accompagner les agriculteurs face aux évolutions et innovations matérielles, techniques, voire technologiques de leur profession. Céréanov' était né. La première édition s'est tenue en 2009 sur le site du lycée agricole, en partenariat avec les organi-

sations professionnelles agricoles et les concessionnaires de matériels agricoles. Présentations, démonstrations, colloques, essais in situ... rythment cette journée dont le succès a dépassé les frontières de la région Centre-Val de Loire, attirant près d'un millier de visiteurs lors de sa dernière édition, en 2015. La cinquième se déroule cette année, jeudi 17 mai, toujours au lycée agricole, avec beaucoup de nouveautés au programme.

PAROLES DES ORGANISATEURS

Delphine Guichette- Debord,

conseillère en systèmes d'élevage et stratégie d'entreprise à la Chambre d'agriculture du Cher



Terre d'ambitions :
Était-il logique d'intégrer l'élevage à Céréanov' ?

Oui, car sur le département, une grande proportion d'exploitations sont en polyculture-élevage et, de fait, beaucoup d'agriculteurs qui se sont déplacés aux éditions précédentes étaient déjà concernés par l'élevage. En outre, les quatre partenaires-organisateur y sont, eux aussi, directement liés.

Terre d'ambitions : En quoi Céréanov' peut-il être utile aux éleveurs ?

Nous avons orienté notre recherche d'exposants pour aider les éleveurs à trouver des pratiques ou des équipements en mesure d'être des facilitateurs pour leur métier. L'augmentation de la taille des troupeaux et la surcharge de travail que cela génère, la productivité, l'efficacité des systèmes... Pour tous ces aspects, des pratiques innovantes peuvent venir en appui, et Céréanov' permet d'en avoir une vision d'ensemble sur une journée.

Jean-Dominique Gilet, sous-directeur de la Chambre d'agriculture du Cher



Terre d'ambitions :
En 2018, Céréanov' abordera plusieurs thèmes, contre un seul, les fois précédentes.
Pourquoi ?

La crise de 2016 nous a montré qu'il faut avoir une approche globale. Il n'est pas possible de répondre à ce type de problématique par une seule facette du métier.

La résilience d'une exploitation passe par une approche systémique qui demande de prendre en compte tous les leviers.

Terre d'ambitions : Quelles seront les principales nouveautés ?

Les visiteurs vont retrouver de l'innovation à tous les échelons de la production. Des innovations techniques, mais aussi en matière de conseil, avec la volonté de développer le plus possible la pluridisciplinarité, toujours dans le cadre d'une approche globale.

Pour plus d'informations :

Chambre d'agriculture du Cher
Tél. : 02 48 23 04 57 ■

JEUDI 17 MAI 2018

CÉRÉANOV'
LE RENDEZ-VOUS DES GRANDES CULTURES ET DE L'ÉLEVAGE
Lycée agricole, Le Subdray (18)

★★★
« Le rendez-vous incontournable des grandes cultures, de l'élevage, du machinisme et de l'innovation. »

L'INNOVATION AU SERVICE DES FILIERES
GRANDES CULTURES ET ÉLEVAGE

OUVERT À TOUS

ENTRÉE GRATUITE

FORUM
DEMONSTRATIONS
ATELIERS
PRESENTATIONS

Événement organisé par :



DANS CE DOSSIER

L'HISTOIRE DE CÉRÉANOV'

▶ page 5

DES NOUVEAUTÉS POUR CETTE 5^E ÉDITION

▶ page 6

PROGRAMME DE L'ÉDITION 2018

▶ page 7

LISTE DES PARTICIPANTS

▶ page 8

DES NOUVEAUTÉS POUR CETTE 5^E ÉDITION

Pour sa 5^e édition, Céréanov' voit plus grand, en choisissant de privilégier une approche globale des systèmes d'exploitation plutôt qu'une seule thématique spécifique. Le plateau sera d'autant plus riche et diversifié que l'événement étend cette année son champ d'action au monde de l'élevage.

CHIFFRES-CLÉS

- 4 organisateurs historiques
- 40 stands professionnels
- 5 hectares d'exposition, de démonstrations et d'essais
- 6 ateliers thématiques
- 2 colloques
- Près d'un millier de visiteurs lors de l'édition 2015



Le matériel agricole ne cesse d'évoluer, de se diversifier, de se perfectionner, d'autant que les nouvelles technologies sont venues accroître encore le champ des possibles ces dernières années.

Face à ces mutations, mais aussi en tirant les conséquences de la crise de 2016, Céréanov' a décidé d'évoluer lui aussi. La cinquième édition de cet événement, le 17 mai prochain, présentera ainsi un visage nouveau.

Tandis que les éditions précédentes avaient été axées sur un thème en particulier — le désherbage mécanique, par exemple — l'édition 2018 proposera cette fois une approche globale, partant du constat qu'une exploitation est un ensemble dont tous les éléments sont solidaires. Les organisateurs — Chambre d'agriculture, FDGEDA, lycée agricole de Bourges et FRCUMA — ont ainsi choisi un thème recouvrant de multiples problématiques : « L'innovation au service des filières grandes cultures et élevage ». Un intitulé qui annonce d'emblée l'autre grande nouveauté de Céréanov' : jusqu'ici dédié à l'univers des cultures, il élargit désormais son champ d'action au monde de l'élevage. « Il est de plus en plus question de complémentarité élevage/cultures. Il apparaissait donc logique d'aborder les deux domaines en même temps, explique Jean-Dominique Gilet, sous-directeur de la Chambre d'agriculture du Cher, responsable agro-environnement, filières et territoires, et directeur de la FDGEDA. C'est ce que fera désormais Céréanov' tandis que Marche à l'herbe, le rendez-vous qui était dédié à l'élevage va s'arrêter. »

Le programme du 17 mai prochain s'annonce donc riche et varié, « avec des ateliers techniques qui vont balayer très large », confirme Jean-Dominique Gilet : le semis intelligent, la fertilisation

géolocalisée, le désherbage mécanique de 3^e génération et la pulvérisation contrôlée pour la partie cultures ; la fauche de qualité et l'autonomie alimentaire à la ferme pour le volet élevage.

Sur plus de cinq hectares, sur l'exploitation du lycée agricole, le public va ainsi pouvoir découvrir du matériel, assister à des démonstrations, des essais, ou encore des colloques avec des spécialistes d'organismes tels que l'IRSTEA ou l'Institut du végétal (programme détaillé en page 7). Des conseillers de la Chambre et de ses partenaires seront également présents pour évaluer le matériel présenté et en commenter les performances devant les agriculteurs rassemblés.

Les thèmes des ateliers ayant été présentés en amont aux concessionnaires, ceux-ci viendront avec du matériel spécifique. Des nouveautés d'ores et déjà disponibles, mais également quelques éléments de prospective, y compris des prototypes jamais présentés au public. Le « Village start-up », une autre nouveauté dans le sillage du forum Agrinumeric qui s'est tenu à la Maison de l'agriculture en décembre dernier, devrait lui aussi être riche en propositions novatrices.

Les organisations professionnelles agricoles, des semenciers et d'autres acteurs du monde agricole seront également présents lors de cette journée qui mettra également l'agriculture du Cher à l'honneur dans un espace mis en place en partenariat avec le Conseil départemental.

Gros programme, donc, pour cette édition 2018 de Céréanov' dont l'accès, cerise sur le gâteau, est gratuit. Pourquoi s'en priver ?

 **Pour plus d'informations :**

Chambre d'agriculture du Cher
Tél. : 02 48 23 04 57 ■





ATELIERS GRANDES CULTURES

LE SEMIS INTELLIGENT

Démos (10h-11h)

- « La distribution novatrice » — La géolocalisation, du semis à l'épandage
- « L'intelligence biologique » — L'association d'espèces au semis

Colloque (11h-12h)

- « L'intelligence numérique et robotique au service des semis »

LE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE DE 3^E GÉNÉRATION

Démos (14h-15h)

- « Robots bineurs », « Guidage caméra », « Bineuses et coupures de tronçons », « Herse étrille rotative »

LA FERTILISATION NOVATRICE

Colloque (15h)

- « La fertilisation azotée de demain »

LA PULVÉRISATION CONTRÔLÉE

Présente sur tous les stands des concessionnaires tout au long de la journée

ATELIERS ÉLEVAGE

L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE À LA FERME

Démo (11h-12h)

- « Produire son propre concentré fermier » — Floconneurs, Toaster protéagineux, Broyeur emboudineur

Colloques (12h30-13h)

- « Mises en marché innovantes » (10h-11h)
- « Le plan éco-antibio : Quelles perspectives pour l'éleveur ? » (14h-15h)

L'ÉLEVAGE CONNECTÉ : SUIVI DU TROUPEAU SIMPLIFIÉ

Stands des startups et des firmes : robots, capteurs, autopesée, lecteurs de boucles

ATELIERS FOURRAGES

LA FAUCHE DE QUALITÉ

Colloque (12h-13h30)

- « Valorisation des méteils fourrages en bovin lait et viande »

Démos (15h-16h30)

- « Réussir des récoltes de fourrages précoces » - Faucheuse à vis/tapis, Andaineuse tapis, Réglage enrubbage
- « Ensileuse trainée »

PARTICIPANTS CÉRÉANOV'

- ORGANISATEURS -



- PARTENAIRES -



- STARTUPS -

BIAGRI
KARNOTT
PILOTER SA FERME
SENCROP

VANTAGE
VISIOGREEN
WEATHER MEASURES
WEENAT

- CONCESSIONNAIRES -

AEB
AGRI FRANCE CARBURE
AGRI TECH MOTOCULTURE
AGRIKOMP FRANCE
CENTRAGRI
CLOUÉ
ECO MULCH

ÉTABLISSEMENTS COLLIOT
ÉTABLISSEMENTS MOREAU
GROUPE HUMEZ
MALECOT POIRIER
PARAGEAU
SPRAY CONCEPT

- EXPOSANTS -

ADVANCED ENERGIES
ALIPLUS ET APLATI+
ARB (AGRICULTURE ET ROBOTIQUE BOURGOGNE)
BANQUE POPULAIRE
BAYER CROPS SCIENCE
BIO3G
CAUSSADES SEMENCES
CERFRANCE
CRÉDIT MUTUEL
DOW AGRO SCIENCE
ELECTRA
ÉTABLISSEMENTS VILLEMONT

ÉTABLISSEMENTS HERVE (MECMAR)
EURALIS SEMENCE
GROUPE RENÉ TOY
GROUPE ROY ÉNERGIE
IDASS
JOUFFRAY DRILLAUX
KWS MOMONT
LBS SEEDS LUR BERRI DISTRIBUTION
NAUDET FRÈRES
SA ARTEC PULVÉRISATION
SKIOLD ACEMO : ELECELEV
SOBAC
SUNNY BERRY



JEUDI 17 MAI 2018

CÉRÉANOV'

LE RENDEZ-VOUS DES GRANDES CULTURES ET DE L'ÉLEVAGE

Lycée agricole, Le Subdray (18)



« Le rendez-vous incontournable des grandes cultures,
de l'élevage, du machinisme et de l'innovation. »

L'INNOVATION AU SERVICE DES FILIERES

GRANDES CULTURES ET ELEVAGE

OUVERT A TOUS

ENTRÉE
GRATUITE

FORUM

DEMONSTRATIONS

ATELIERS

PRESENTATIONS

Événement organisé par :



Les circuits courts, acteurs du manger local et du développement de filières

Les circuits courts ont le vent en poupe et la Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs qui souhaitent participer à cette dynamique, que ce soit dans le cadre d'une diversification ou d'une activité principale.



- Dans le Cher, la production de légumes est inférieure à la demande.
- 67 500 euros de transactions ont été réalisés sur la plateforme Agrilocal18 en 2017.
- Le site Internet Bienvenue à la ferme du Cher a enregistré 33 000 visites l'an dernier.
- Portes ouvertes du réseau Bienvenue à la ferme les 14 et 15 avril prochains.
- Marché des producteurs de Pays, à Bellevue (Bourges), le dernier vendredi du mois de 15 h à 19 h.

Paradoxe ou effet d'équilibre ? Toujours est-il que la mondialisation galopante et ses incertitudes s'accompagnent d'un phénomène inverse chez un nombre croissant de personnes : la recherche d'une plus grande proximité, synonyme de traçabilité, de qualité et d'authenticité. Une quête à laquelle produits fermiers, vente directe et circuits courts apportent une réponse opportune.

De fait, l'attrait des consommateurs pour ces filières locales augmente régulièrement. Corrélativement, les producteurs sont de plus en plus nombreux à se positionner sur ce marché, pour des raisons économiques bien sûr, mais également avec l'envie, eux aussi, de renouer avec le contact humain et de défendre certaines valeurs. Les circuits courts s'inscrivent en effet pleinement dans le développement durable et ses différentes composantes : économique, en valorisant mieux, grâce à l'absence d'intermédiaire, le fruit du travail des producteurs, mais aussi en conservant l'argent des transactions sur le territoire; social, car les emplois ne sont pas délocalisables; environnemental, puisque les distances réduites, à la fois pour les producteurs et leurs clients, limitent d'autant les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le Cher, une très large gamme de produits, de l'entrée au dessert, est aujourd'hui déjà disponible en circuits courts : safran, escargots, légumes, viande, miel, farine, laitages... Et ce n'est sans doute qu'un début. Afin d'accompagner les porteurs d'un projet de production fermière avec commercialisation en circuits courts, la Chambre d'agriculture du Cher s'est d'ailleurs dotée de moyens supplémentaires. « *Mon poste a été créé pour faire face à la hausse du nombre de demandes, indique en effet Nabella Neddjar, conseillère diversification circuits courts à la Chambre. En 2017, j'ai ainsi rencontré près de 80 agriculteurs, auxquels il faut ajouter de nombreux contacts par téléphone, que ce soit pour un projet de diversification*

ou en activité principale. »

Le potentiel est important, mais devenir producteur fermier et vendre en circuit court, à la ferme, sur les marchés ou via un magasin de producteurs, ne s'improvise pas. « *Je propose un service de diagnostic et de conseil pour vérifier la viabilité du projet, explique Nabella Neddjar. Je regarde la situation financière de l'exploitation, les aspects techniques, si des moyens (matériels, parcelles...) sont sous-utilisés, quel est le temps disponible, car les circuits courts en réclament beaucoup... C'est une réflexion d'ensemble à mener avec le porteur de projet. J'apporte aussi mon aide pour trouver des circuits de commercialisation ou calculer le prix de revient de leurs produits.* »

Recherche d'une plus grande proximité, synonyme de traçabilité, de qualité et d'authenticité

Parallèlement à ces prestations individuelles, une formation Diversification circuits courts va également voir le jour. Elle abordera, entre autres, le volet relations clients inhérent aux circuits courts.

Alors, courts peut-être, mais c'est bien sur le long terme que ces circuits-là sont en train de s'installer dans le paysage.



BIENVENUE À LA FERME FAIT PEAU NEUVE



Pour son 30^e anniversaire, Bienvenue à la ferme s'offre une seconde jeunesse. Cette marque des Chambres d'agriculture, créée en 1988 et centrée sur l'accueil à la ferme, a en effet décidé de réorganiser son offre et de relooker son site Internet.

« L'objectif est à la fois de simplifier le message et de miser sur le digital pour séduire le public », explique Pierre Farlotti. Conseiller Bienvenue à la ferme à la Chambre d'agriculture du Cher, ce dernier est parti à la rencontre des 43 agriculteurs membres du réseau départemental pour leur présenter ces nouveautés.

Concrètement, les différentes prestations proposées par les adhérents (vente directe à la ferme, ferme-auberge, hébergement, fermes pédagogiques...) sont désormais réparties en deux catégories « Mangez fermier » et « Vivez fermier » contre quatre auparavant, avec un slogan à la fois simple et fort : « Venez nous voir! »

Le nombre de fonctionnalités sur le site va être accru. Les visiteurs pourront par

exemple y consulter la liste des marchés où ils peuvent retrouver les producteurs et une partie forum permettra aux uns et aux autres d'échanger en ligne. Les agriculteurs du réseau — dont le système de cotisations a, au passage, été simplifié lui aussi — disposeront d'un reporting détaillé de leurs pages web (nombre de vues...). Les adhérents premium pourront bénéficier de prestations spéciales avec, notamment, la possibilité de commander des outils de communication personnalisés. La création, en mars, d'une newsletter régionale permettra également aux membres du réseau de partager leurs actualités.

Surtout, le contenu du site va être sensiblement enrichi et dynamisé, avec des présentations détaillées de chaque ferme, mais aussi des recettes, des articles, des vidéos... Autant de nouveautés qui ne devraient pas manquer de susciter l'intérêt du grand public, avec l'espoir que l'attractivité sur Internet se prolonge sur le terrain.

Une première version du nouveau site a été mise en ligne en février, suivie d'une montée en puissance progressive. Le traditionnel week-end de portes ouvertes du réseau, les 14 et 15 avril prochains, fournira une première occasion d'en mesurer les effets. L'an passé, près de 3000 personnes y ont participé. Encore plus en 2018?

LES CIRCUITS COURTS, C'EST AUSSI...

Le retour aux valeurs du terroir, la recherche de proximité et la volonté des consommateurs de savoir d'où vient et comment a été produit ce qu'ils achètent — en particulier ce qu'ils mangent — se traduisent aujourd'hui par le succès croissant des marchés. Une dynamique dont la Chambre d'agriculture est un maillon central. En effet, à travers les « Marchés des producteurs de Pays », une marque des Chambres d'agriculture à laquelle elle a adhéré en 2016, la Chambre consulaire du Cher joue un rôle de facilitateur entre les producteurs locaux et les collectivités ou d'autres entités souhaitant organiser un rendez-vous de ce type.

Le succès de ces marchés repose notamment sur la charte d'engagement des producteurs. Celle-ci assure aux consommateurs que les biens vendus sont bien produits par les producteurs présents devant eux. Et non issus d'un simple achat-revente. Cette transparence constitue une garantie de qualité pour

les acheteurs qui peuvent également bénéficier d'un contact direct avec les agriculteurs.

Une recette qui marche. Le dernier vendredi du mois (sauf en décembre), une clientèle fournie se presse ainsi devant les 25 producteurs du Marché des Producteurs de Pays des Résidences de Bellevue, à Bourges. « D'autres communes ont contacté la Chambre, souligne Nabella Neddjar, conseillère diversification circuits courts. Saint-Doulchard et Avord ont manifesté leur intérêt. »

Un projet de village fermier est par ailleurs à l'étude avec les organisateurs du Printemps de Bourges pour l'édition 2018 et le marché estival nocturne organisé l'an passé au pied de la cathédrale devrait être renouvelé, en liaison avec le festival « Un été à Bourges ».

👤 Pour plus d'informations :

Contactez Nabella Neddjar
Conseillère diversification
Tél. : 02 48 23 04 53 ■

Pour que la production fermière et les circuits courts puissent s'organiser en filières durables, une demande forte et régulière est nécessaire. Pour cela, la restauration collective publique, avec ses volumes importants, représente un interlocuteur privilégié.

Afin de faciliter les échanges entre acheteurs et producteurs locaux, le Conseil départemental du Cher a adhéré à la plateforme Agrilocal, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Cet outil innovant et gratuit — une simple inscription est nécessaire — permet aux gestionnaires publics du département de déposer leurs demandes en ligne. Un système de SMS/email alerte les fournisseurs des demandes correspondant à leurs produits. Ils peuvent alors choisir d'y répondre. L'acheteur fait ensuite son choix parmi les offres reçues, le tout dans le respect du code des marchés publics.

Quarante producteurs et une trentaine d'acheteurs sont aujourd'hui inscrits sur Agrilocal18.

www.agrilocal18.fr

EN BREF...

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUIPE ÉNERGIES

Suite à un nombre croissant de demandes des agriculteurs sur les projets de méthanisation (une vingtaine en réflexion dans le Cher) et de photovoltaïque, l'équipe Énergies de la Chambre d'agriculture du Cher s'agrandit et compte désormais trois conseillers prêts à vous répondre et à vous accompagner dans les démarches nécessaires à la concrétisation de vos projets : bois-énergie, photovoltaïque, méthanisation, autoconsommation, économies d'énergies... Vous pourrez les retrouver lors du salon Céréanov' (le 17 mai prochain), ainsi que nos conseillers spécialisés sur les montages de projets en grandes-cultures et en élevage.

Pour plus d'informations :

Contactez Pierre-Guillaume Cuissinat, Côme Géroutet et Florent Brac de la Perrière à la Chambre d'agriculture
Tél : 02 48 23 04 53 ■

LES RESSOURCES HUMAINES AU COEUR DE L'ENTREPRISE

La gestion de l'humain est devenue au fil des années un élément incontournable à intégrer à la stratégie d'une exploitation. Depuis quelques années, la Chambre d'agriculture du Cher propose des conférences sur les ressources humaines en agriculture. De nombreuses thématiques y sont abordées comme « l'Homme au cœur de l'entreprise agricole. Quels enjeux pour demain? », « Entreprise apprenti : le duo gagnant », « Sécuriser son exploitation en gérant les risques » ou encore « Derrière la passion, quelle qualité de vie au travail des éleveurs? ». De plus, d'autres thématiques sont abordées au travers de Chroniques RH par les conseillers ressources humaines et abordent l'importance de la prise en compte de l'humain pour l'entreprise.

Pour retrouver toutes les chroniques publiées dans l'Information Agricole du Cher, rendez-vous sur notre nouveau site internet <http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-du-cher/nos-publications/>

LE SITE INTERNET DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER FAIT PEAU NEUVE

Début février, les Chambres d'agriculture de la Région Centre-Val de Loire ont fait peau neuve! En effet, vous trouverez désormais toutes les informations agricoles sur un nouveau site internet régionalisé. Toutes les thématiques agricoles de la région et des départements y sont développées. Ainsi, vous trouverez sur un seul et même support les informations allant de l'installation à la transmission en passant par le développement de projets sur vos exploitations. De plus, vous aurez accès aux coordonnées de vos conseillers départementaux spécialisés pour vous accompagner dans tous vos projets.

Pour avoir accès aux dernières nouveautés et actualités, rendez-vous sur : www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-du-cher/



Chambre d'agriculture du Cher

Z.A. du Détour du Pavé
2701, route d'Orléans
18230 Saint-Doutchard
Tél. : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43

Email : accueil@cher.chambagri.fr

